



**Pôle Aménagement durable et mobilité**  
**Affaire suivie par Virginie TROQUEREAU**



**05.46.22.19.76**

**v.troquereau@agglo-royan.fr**

**N. Réf. : 2025/BL-VT-CB/109**

**MAIRIE**

**MADAME LE MAIRE**

**86 RUE DE LA MAIRIE**

**17600 SABLONCEAUX**

**Objet : dossier de révision du PLU - Avis CARA**

Royan, le 28 octobre 2025.

Madame le Maire,

Par courrier reçu le 5 août 2025, vous sollicitez l'avis de la CARA sur le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme de votre commune. Je vous en remercie.

La CARA salue la démarche engagée par la commune visant à recentrer le développement urbain et l'attractivité autour de son bourg, contribuant ainsi à renforcer la cohérence du tissu urbain existant et à limiter l'étalement (stopper le développement urbain en limite sud avec Saujon...). Cette approche témoigne d'une volonté affirmée de maîtriser la croissance urbaine tout en valorisant la vie de la commune autour de son bourg et en offrant un cadre de vie agréable aux habitants ; ce qui s'inscrit pleinement dans les objectifs définis pour les communes rurales au niveau du SCoT.

Le projet intègre un travail approfondi en lien avec la trame verte et bleue répondant aux enjeux notamment de gestion des eaux pluviales et de préservations des continuités écologiques. Ces orientations constituent une évolution positive de votre PLU pour la qualité environnementale et paysagère du territoire. Il prend également en compte le patrimoine naturel, bâti et culturel en s'appuyant sur la préservation et valorisation de ces éléments.

Si les secteurs à ouvrir à l'urbanisation ont fortement été réduits par rapport au PLU actuellement en vigueur, le projet demeure ambitieux avec le développement dans sa partie est des équipements publics mais également la possibilité d'implanter des petits commerces et de l'habitat. Une attention devra être portée à ce secteur afin qu'il se greffe réellement au bâti existant, que les surfaces soient optimisées et que son urbanisation permette de diversifier le parc résidentiel, facilitant le parcours de vie sur la commune.

Le projet de révision du PLU étant globalement en accord avec les orientations et objectifs du SCoT, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique émet un avis favorable sur ce dossier, tout en invitant la commune à approfondir l'optimisation des secteurs à ouvrir à l'urbanisation, notamment à l'est du bourg.

Le Pôle « Aménagement Durable et Mobilité » de la CARA reste à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans l'évolution de votre document d'urbanisme.

Je vous prie d'agrérer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**LE PRÉSIDENT,  
VINCENT BARRAUD**

